

Le Théâtre et l'État au Québec

Jacques La Mothe

Volume 8, Number 3, Spring 1983

Jacques Ferron

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/200409ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/200409ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

La Mothe, J. (1983). Review of [Le Théâtre et l'État au Québec]. *Voix et Images*, 8(3), 519–521. <https://doi.org/10.7202/200409ar>

ESSAI

Le Théâtre et l'État au Québec

par Jacques La Mothe, Université du Québec à Montréal

Dans un livre très bien documenté, original, puisqu'aucune étude similaire n'avait jamais été faite sur le sujet, et qui arrive à point, car il établit le bilan de quelque vingt-cinq années d'action politique sur le développement du théâtre, et d'échanges à caractère financier en ce domaine, Adrien Gruslin, professeur de théâtre au Collège de Maisonneuve et ancien critique au journal *Le Devoir*, nous présente une tentative de description de l'intervention de l'État en matière de théâtre au Québec¹. En premier lieu, travail d'information, de compilation de données fort efficace quant à la mise en évidence de nos pratiques culturelles, mais aussi oeuvre d'analyse, tentative de saisie d'une situation à partir d'un point de vue qui se définit comme étant à "mi-chemin entre le travail de recherche universitaire et l'essai journalistique" sans toutefois oser explorer à fond ces deux pôles qui servent de paramètres, ni adopter une position de synthèse qui pourrait être celle du praticien: livre donc fort révélateur de nos attitudes et auto-perceptions face au fait culturel, et de manière plus spécifique, théâtral.

Les deux premiers chapitres, un peu sous la forme d'un diptyque, nous présentent l'un, les grandes lignes d'un essai de catégorisation des différents types de pratiques théâtrales au Québec, l'autre, un examen des différents organismes subventionnaires tant fédéraux, provinciaux que municipaux. Gruslin le reconnaît, le sujet du premier chapitre pourrait constituer à lui seul une étude exhaustive mais tel n'est pas son propos; il s'agit, d'une manière plus réaliste, de définir, autant que faire se peut, l'évolution actuelle des pratiques théâtrales tant au sein du "théâtre institutionnel" comme de la mosaïque des troupes du jeune théâtre sans oublier pour autant le théâtre amateur ou les théâtres d'été. À ce bilan des activités théâtrales, est opposée, au chapitre suivant, une analyse critique des différents programmes de subventions en vigueur durant la période étudiée, de 1957 à 1981.

Gruslin étudie ensuite les interrelations entre ces forces en présence et stigmatise l'un des excès qui surgit de ces rapports, la censure. Il n'a évidemment aucune peine à nous indiquer, au moyen de tableaux récapitulatifs détaillés des subventions accordées, les écarts de pourcentage de ces sommes selon les

regroupements de troupes dites institutionnelles et celles issues du jeune théâtre. Les raisons de cet écart sont liées à l'absence d'une politique clairement établie, poursuit l'auteur:

Les Pouvoirs publics n'effectuent pas toujours leurs versements en raison de critères limpides. Toutes sortes de failles sont décelables: incohérence, laxisme, sévérité incompréhensible, le tout en l'absence d'une politique claire. (p. 173)

Cette situation ambiguë favorise diverses formes de censure depuis la témérité émoûsée de l'écrivain jusqu'au refus de subventionner une production particulière de la part des organismes d'État. Remarquons au passage qu'à ce jeu certaines compagnies théâtrales se sont révélées fort efficaces à récupérer la situation tant du point de vue de l'image que de celui du marketing: qu'il nous suffise de penser aux *Belles-Sœurs* produites par le théâtre du Rideau Vert ou aux *Fées ont soif* au théâtre du Nouveau Monde!

Il est toutefois illusoire de penser que la mise sur pied d'une politique, quelle qu'elle soit, effacerait écarts et inégalités, abolirait tout risque d'excès: souvent il y a très loin de l'édit à la pratique! Gruslin reconnaît que "n'ayant pas su évoluer en même temps que les pratiques théâtrales, l'action de l'État a débouché sur un cul-de-sac" (p. 279) ce qui, assez curieusement, ne l'empêche pas de céder à la tentation de renvoyer la balle du côté de l'État, de proposer un discours utopique en réponse à celui, aussi utopique, du pouvoir:

Il incombe aux Pouvoirs publics de mettre sur pied des mécanismes efficaces qui permettent l'exercice d'une véritable démocratie. Ces solutions résident essentiellement dans la constitution d'organismes de participation souples et bien structurés (p. 211).

Et plus loin:

C'est uniquement en s'adjoignant le milieu — gens de métier aussi bien que public — dans des mécanismes de participation véritable, dans des comités et jurys décisionnels et non seulement consultatifs (...) que l'État aura quelque chance d'élaborer la politique qui convient. (p. 278).

Chez plusieurs intellectuels, liée à la séduction bien québécoise du fonctionnarisme et des appareils d'État, la mise sur pied de politiques est trop souvent perçue comme l'atteinte d'une sorte de degré zéro d'une action utopique, alors qu'il s'agit bien au contraire d'un processus exigeant, imparfait et à caractère pragmatique!

Enfin, il est à mon avis dommage que le journaliste n'ait pas tenté de recueillir et d'utiliser des réflexions personnelles issues de la pratique à travers le témoignage de gens de métier liés à l'administration théâtrale par exemple, vivifiant ainsi son information. De plus, au lieu de s'attarder à examiner la distance entre les pratiques du pouvoir et son discours, il aurait été plus efficace, au-delà des pieuses intentions, de tracer le canevas de modèles existants et dignes d'intérêt et d'en faire la critique, de proposer à la discussion des modes de fonctionnement, en somme de véritables alternatives vécues de manière pratique par les troupes, quitte à en dégager par la suite des modèles théoriques.

Ces réserves n'ont pas pour but de minimiser l'apport évident de ce livre mais veulent plutôt indiquer à quel point notre réflexion sur le sujet est encore balbutiante et peu dégagée des mythologies.

Par exemple, à partir de la réalité des troupes de théâtre qui travaillent en région, ne pourrait-on pas penser à des modèles de gestion tripartites impliquant, en plus du ministère et des troupes, l'administration des villes et des municipalités? à l'utilisation d'un "cahier des charges" qui aurait le double mérite de reconnaître d'une part le travail effectif des troupes, axé sur la recherche, la production et la présentation d'atelier et, d'autre part, de clarifier les responsabilités municipales trop souvent éludées? à rétribuer les troupes en échange de leur travail plutôt que de les subventionner?

Autant de suggestions qui peuvent susciter l'intérêt tout comme faire dresser les cheveux sur la tête! Mais "Qui choisit, exclut" (p. 181) nous rappelle Gruslin. Hé oui! Mais qui trop embrasse...

1. GRUSLIN, Adrien, *le Théâtre et l'État au Québec*, V.L.B. Éditeur, 1981, 413 pages.